

Ballet du Capitole

Kader Belarbi : directeur de la danse

35 danseurs de 12 nationalités

Tradition et modernité résument la vocation du Ballet du Capitole.

Il offre, de saison en saison, le reflet d'un ballet vivant, en phase avec son temps, ouvert à tous.

Pendant plus de deux siècles, l'activité du Ballet du Capitole est dédiée à l'art lyrique : il danse les divertissements des opéras présentés sur la scène du Théâtre du Capitole.

1949 Soirées entièrement consacrées à la danse, à l'initiative de Louis Orlandi, maître de ballet et chorégraphe. Le Ballet du Capitole devient une compagnie de ballet au plein sens du terme. Il connaît dès lors de belles heures avec ses directeurs de la danse :

1949-1954 et **1963-1978** : Louis Orlandi

1978-1984 : Juan Giuliano

1984-1994 : Jacques Fabre

1994-2012 : Nanette Glushak

Depuis 2012, Kader Belarbi est directeur de la danse au Théâtre du Capitole ; il ouvre une nouvelle page pour le Ballet du Capitole :

- > élargissement du répertoire classique et néoclassique
- > ouverture à la diversité des esthétiques et à la création contemporaine
- > entrée de 23 chorégraphes au répertoire du Ballet du Capitole
- > élargissement des publics
- > inscription sur le territoire régional et rayonnement national et international avec le développement des tournées en France (Paris, Lyon, Montpellier, Marseille, Cannes...) et à l'étranger (Italie, Espagne, Chine, Brésil).

Nommé Étoile du Ballet de l'Opéra de Paris en 1989, Kader Belarbi a chorégraphié une quarantaine de ballets. Pour le Ballet du Capitole : *Liens de table* et *À nos Amours* (2010), *La Reine morte* (2011), *Étranges Voisins* (2012), *Entrelacs*, *Le Corsaire* et *La Bête et la Belle* (2013), *Bach-Suite III* (2014), *Giselle* (2015), *Mur-Mur* (2016), *Don Quichotte* et *Casse-Noisette* (2017).

En juin 2017, l'Association Professionnelle de la Critique de Théâtre, Musique et Danse lui remet le prix de la « Meilleure personnalité chorégraphique de l'année ».